



FFvolley

COMMISSION CENTRALE SPORTIVE
PROCES-VERBAL N°26 DU 19 JUILLET 2021
(réunion télématique)

SAISON 2020/2021

Présents :

Michel COZZI, Président de la CCS

Pierre MERCIER, Responsable du Pôle Sportif

Bertrand LEYS, Gérald HENRY, Jean-Pierre MELJAC, Jérôme MIALON, Thierry MINSEN, Yves MOLINARIO, Patrick OCHALA, Emmanuel TURPINAT

Assistent :

Cédric AMBS, Nathalie LESTOQUOY (Responsable du Secteur Sportif), Boris DEJEAN (attaché de la CCS), Johan SOUMY (attaché à la CCO)

COUPES DE FRANCE JEUNES 2021/2022

La Commission Centrale Sportive valide les RPE des Coupes de France Jeunes M13, M15, M18 et M21 et les transmet au Conseil d'Administration de la FFvolley pour validation définitive.

Voici les liens permettant de consulter les RPE :

RPE CDF M13 : [Cliquer ICI](#)

RPE CDF M15 : [Cliquer ICI](#)

RPE CDF M18 : [Cliquer ICI](#)

RPE CDF M21 : [Cliquer ICI](#)

Les engagements seront ouverts du mercredi 1^{er} septembre au dimanche 26 septembre 2021. Le déroulement sportif sera communiqué à l'issue des engagements en fonction du nombre d'équipes engagées.

La Commission Centrale Sportive précise que toutes les Coupes de France Jeunes M13, M15, M18 et M21 reviennent sous la gestion exclusive de la CCS et sur le format classique avec une régionalisation de la composition des poules sur les 1^{ers} tours, puis une répartition nationale.

COUPES DE FRANCE SENIORS AMATEURS 2021/2022

La Commission Centrale Sportive valide les RPE des Coupes de France Seniors féminines et masculines et les transmet au Conseil d'Administration de la FFvolley pour validation définitive.

Voici les liens permettant de consulter les RPE :

RPE CDF Seniors amateurs féminines : [Cliquer ICI](#)

RPE CDF Seniors amateurs masculines : [Cliquer ICI](#)

La Commission Centrale Sportive a revu le format des Coupes de France amateurs féminines et masculines. Contrairement aux saisons passées, elle a décidé de mettre en place une compétition avec un seul niveau et avec un brassage global des équipes participantes.

Les engagements seront libres et ils seront ouverts du mercredi 1^{er} septembre au dimanche 26 septembre 2021. Le déroulement sportif sera communiqué à l'issue des engagements en fonction du nombre d'équipes engagées.

Chaque club pourra engager une équipe (*au maximum*) peu importe le niveau auquel son équipe évolue (*de Départemental à Elite*). Le niveau pris en compte pour la compétition sera celui de l'équipe 1^{ère} du club.

Tout joueur licencié « Compétition Volley-Ball » dans le club et régulièrement qualifié pour évoluer dans la catégorie senior pourra prendre part à la compétition.

Le Président de la CCS
M. Michel COZZI

Le Secrétaire de Séance
M. Emmanuel TURPINAT